

# **CEDRE**

## **Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises**

**Paris, 6 avril 2018**

### **Déclaration conjointe**

1- La conférence CEDRE (Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises), conférence internationale de soutien au développement et aux réformes du Liban, s'est tenue en France le 6 avril 2018. M. Emmanuel Macron, Président de la République française, et M. Saad Hariri, Premier ministre du Liban, ont prononcé une allocution lors de la conférence. Celle-ci était présidée par M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, et par M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances de la République française. Quarante-huit pays et organisations, ainsi que plusieurs représentants du secteur privé et de la société civile, ont participé à cette réunion.

2- Conformément aux déclarations du Groupe international de soutien, réuni à Paris le 8 décembre 2017, et de la réunion ministérielle de soutien aux forces armées et aux forces de sécurité intérieure du Liban, organisée à Rome le 15 mars 2018, les participants ont exprimé leur attachement à l'unité, à la stabilité, à la sécurité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban, en appelant les autorités libanaises à mettre en œuvre et à renforcer une politique crédible de dissociation. Ils ont également exprimé leur soutien aux efforts menés actuellement par les autorités libanaises pour améliorer le fonctionnement des institutions de l'État et préparer la tenue d'élections législatives conformément aux normes internationales. Ils ont estimé que, depuis de nombreuses années, le Liban fait face à d'importantes difficultés qui entravent son développement économique et humain. Le pays est arrivé à un tournant et a besoin de la solidarité et du soutien plein et entier de la communauté internationale.

3- Les participants ont salué le retour des institutions de l'État à un fonctionnement normal : élection du Président, désignation d'un gouvernement d'unité nationale et adoption d'une nouvelle loi électorale, qui sera suivie d'élections législatives prévues le 6 mai. Ils se sont également félicités de la nomination de hauts fonctionnaires pour occuper des postes vacants dans l'administration. Ils ont pris note des premiers appels d'offres concernant le pétrole et le gaz. Ils se sont félicités de l'adoption d'un budget en 2017 pour la première fois depuis douze ans, ainsi que de l'approbation récente du budget 2018 et de l'adoption du Code de l'eau.

4- Malgré les récentes évolutions favorables, le Liban fait toujours face à des vulnérabilités et à des défis considérables. Le conflit syrien, ainsi que les déplacements de population et l'afflux massif de réfugiés et de déplacés au Liban qui en résultent, ont affecté l'économie, les infrastructures et les services sociaux libanais. Le chômage, qui était déjà élevé, en particulier chez les jeunes, a fortement augmenté. Plus de 200 000 Libanais ont basculé dans la pauvreté. Il s'agit de difficultés majeures pour le Liban, qui, en accueillant des populations déplacées, produit un bien public mondial pour le compte de la communauté internationale. À ce titre, les participants attendent avec intérêt la tenue à Bruxelles de la conférence « Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région » les 24 et 25 avril, à l'invitation de l'Union européenne et des Nations Unies.

5. Fondamentalement, la reprise économique et le développement à long terme du Liban sont entravés par des problèmes structurels : un déficit budgétaire important (environ 10% du PIB) couplé à une dette publique élevée (environ 150% du PIB) occasionnant une forte baisse des dépenses en capital, qui représentent moins de 1% du PIB par an. Le taux de croissance du PIB reste faible.

6- Le Premier Ministre Hariri a présenté la « Vision pour la stabilisation, la croissance et l'emploi » du Gouvernement libanais, qui a été saluée par tous les participants. Cette vision

est fondée sur quatre piliers : (1) augmenter le niveau d'investissement public et privé ; (2) garantir la stabilité économique et financière par un rééquilibrage des finances publiques ; (3) entreprendre des réformes sectorielles et transversales essentielles, notamment la lutte contre la corruption et la modernisation du secteur public et de la gestion des finances publiques ; et (4) mettre au point une stratégie de renforcement et de diversification des secteurs productifs du Liban et de réalisation de son potentiel exportateur.

7- Le Gouvernement du Liban a présenté son ambitieux Programme d'investissement (*Capital Investment Program*), qui se concentre sur le développement et la réhabilitation des infrastructures. Le coût total de la première phase de ce programme (d'une durée de six ans et couvrant les travaux préparatoires et la mise en œuvre) est estimé à 10,8 milliards de dollars des États-Unis (frais d'expropriation compris), dont environ 35 % pourraient être apportés par des investissements privés. Compte tenu de l'ampleur et de l'ambition de ce programme, ainsi que de l'évaluation globale positive du Groupe de la Banque mondiale, les participants ont décidé de contribuer à la première phase du programme, tout en soutenant parallèlement la mise en œuvre de réformes et le renforcement des institutions, éléments essentiels à la réussite du programme et à la stabilité macroéconomique du Liban. Ils ont insisté sur plusieurs priorités sectorielles du Gouvernement libanais, notamment l'énergie, l'eau et la gestion des déchets, qui sont très importantes pour répondre aux besoins de la population. Ils ont également pris note de l'importance des investissements privés dans le secteur des transports. Les transports publics demeurent un objectif d'investissement majeur pour le gouvernement. Les participants ont salué l'adoption de la loi relative aux partenariats public-privé, qui pose les fondements de la participation du secteur privé à des projets du secteur public. En outre, les participants ont souligné la nécessité d'accroître l'investissement et les dépenses dans les secteurs sociaux, dont la santé et l'éducation. Les participants ont également encouragé le gouvernement et le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre leur travail sur le Programme d'investissement, notamment sur la hiérarchisation et l'organisation des projets, ainsi qu'à veiller au respect des délais pour la mise en œuvre des réformes sectorielles nécessaires. Le travail essentiel réalisé par les organisations internationales au Liban a été salué.

8- Reconnaissant qu'une gestion budgétaire saine est essentielle pour renforcer la confiance des investisseurs internationaux publics comme privés, le Gouvernement libanais, soutenu par la communauté des bailleurs de fonds, s'engage à atteindre un objectif ambitieux d'ajustement budgétaire de cinq points de PIB dans les cinq prochaines années, à l'aide d'une combinaison de mesures portant sur les recettes (notamment une collecte accrue des impôts) et les dépenses, comme la réduction des transferts à Électricité du Liban (EdL), afin de dégager un excédent primaire. Il s'agit de mesures fondamentales pour soutenir la stabilité macroéconomique, réduire graduellement la dette publique et permettre au Programme d'investissement en infrastructures d'atteindre les meilleurs résultats, y compris une stimulation durable de la croissance.

9- Les participants se sont félicités des mesures, adoptées avant la conférence, visant à renforcer la confiance de la communauté internationale, des bailleurs de fonds et du secteur privé. Parmi elles, on peut citer l'accélération de la mise en œuvre des projets déjà approuvés, la signature et la ratification de prêts, ainsi que l'allocation et le décaissement de fonds de contrepartie locaux. L'allocation de ressources humaines et financières au Haut conseil pour la privatisation et le partenariat devrait également faire partie de ces mesures.

10- Le Gouvernement libanais reconnaît que la mise en œuvre de réformes structurelles et sectorielles est essentielle pour attirer de nouveaux investissements et mettre en place des infrastructures modernes et stratégiques. Le gouvernement s'est engagé à conduire les réformes qui sont nécessaires pour résoudre les difficultés et les failles structurelles et pour encourager durablement l'investissement public et privé. En ce qui concerne les réformes structurelles, le Gouvernement libanais a souligné que la lutte contre la corruption, le

renforcement de la gouvernance et de la responsabilité, notamment dans la gestion des finances publiques, la modernisation des règles de passation de marchés, la réforme des douanes et l'amélioration de la gestion de l'investissement public sont de la plus haute importance. En outre, les autorités libanaises continueront à renforcer leurs efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et à prendre des mesures pour combattre le financement du terrorisme conformément aux normes internationales. En ce qui concerne les réformes sectorielles, trois domaines sont considérés comme essentiels à la réussite du Programme d'investissement : une réforme ambitieuse des tarifs associée à une augmentation de la production dans le domaine de l'électricité ; dans le domaine de la gestion de l'eau, la mise en œuvre du code de l'eau est essentielle ; pour la gestion des déchets, une nouvelle stratégie, qui s'appuie sur la décentralisation, est déjà en cours. Enfin, il a été reconnu qu'envisager les réformes et la mise en œuvre des projets d'une façon solidaire et qui tienne compte des conséquences sur les femmes favoriserait encore le soutien international.

11- Dans ce contexte favorable et eu égard aux niveaux d'endettement élevés du Liban, les participants ont estimé que le financement concessionnel et l'investissement privé sont les instruments les plus efficaces pour investir dans les infrastructures et créer des emplois, s'ils s'appuient sur un programme d'assainissement budgétaire et fiscal cohérent. Ils se sont engagés à soutenir la première phase du programme d'investissement et de réformes du Liban par des :

- prêts à hauteur de 10,2 milliards de dollars, dont 9,9 milliards de prêts concessionnels;
- dons (y compris les dons visant à bonifier les prêts) à hauteur de 860 millions de dollars;

Ils ont encouragé le secteur privé à participer au financement du Programme d'investissement en infrastructures au cas par cas selon les projets.

12- Les participants estiment qu'il est très important de mettre en place un solide mécanisme de suivi de cette conférence, afin de garantir la mise en œuvre des engagements, des réformes et des promesses.

Le Gouvernement libanais, avec le soutien des bailleurs de fonds et des investisseurs, prévoit de rationaliser les procédures d'agrément, d'approbation et de mise en œuvre des projets bénéficiant d'un financement externe. La rationalisation des procédures contribuera à la réussite de la mise en œuvre du Programme d'investissement en infrastructures et au renforcement de la relation de confiance avec des acteurs clés. À cet égard, les participants ont salué l'engagement pris par le Gouvernement libanais de renforcer les capacités de mise en œuvre, avec le soutien de la communauté internationale, tout en garantissant le respect des normes internationales en matière de transparence, de responsabilité, de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme.

Un mécanisme de coordination entre les bailleurs de fonds et les autorités, nourri par un dialogue continu avec le secteur privé et la société civile, sera mis en place à Beyrouth. Des réunions de suivi seront régulièrement organisées avec des hauts fonctionnaires des capitales et des sièges. Un site internet dédié sera conçu afin de garantir la transparence du financement et de la mise en œuvre des projets.

13- Les pays et les organisations partenaires se réjouissent de travailler avec le nouveau Gouvernement du Liban, après les prochaines élections législatives, pour la mise en œuvre du Programme d'investissement en infrastructures et du programme de réformes, notamment en élaborant un échéancier concret pour les réformes. Ils se réuniront au niveau des hauts fonctionnaires des capitales et des sièges peu après la formation du nouveau gouvernement.